

XI^e Congrès fédéral SUD-PTT

14 au 18 mai 2018 - Allevard-les-Bains (Isère)

Le XI^e congrès de la fédération SUD PTT s'est tenu du 14 au 18 mai dernier à Allevard-les-Bains en Isère. Se déroulant tous les 3 ans, il a pour finalité de débattre et définir les orientations de la fédération pour les 3 années à venir ainsi que d'élire un nouveau bureau fédéral (50 membres) chargé de mettre en place ces orientations pendant la durée de la mandature. Mais c'est aussi l'occasion de réunir tous les syndicats de la fédération, une rencontre qui permet de nombreux et riches échanges. C'est ainsi que 74 délégations SUD-PTT, représentant 355 délégué·e·s, étaient présentes pendant ces 5 jours en Isère. Étaient également invitées des délégations de syndicats étrangers avec qui nous entretenons des liens et construisons du travail en commun : la fédération générale des télécommunications UGTT de Tunisie, le SYST-CNTS du Sénégal, le camarade secrétaire belge du CGE (Comité de Groupe Européen) Orange, ainsi que le LKP de Guadeloupe.



Une organisation locale parfaite!

Nous tenions à remercier chaleureusement les camarades du syndicat d'Isère-Savoie pour leur efficacité et leur dévouement dans l'organisation de ce congrès. Volontaires depuis plus d'un an pour cette organisation, ils et elles ont d'abord réussi à trouver un lieu propice dans un cadre fort agréable. Il leur a fallu ensuite gérer toute la logistique de réservation et répartition des chambres d'hôtel, des navettes de transport à l'arrivée et au départ des congressistes de la restauration (de qualité) et de l'organisation d'une belle soirée festive avec concert, le jeudi soir. Sans compter sur le fonctionnement du bar et même les commandes de fromage, un excellent Beaufort de Savoie... Bref, un investissement sans faille qui a aussi contribué au bon déroulement de ce congrès. Un grand bravo et un grand merci à elles et eux !



Une nouvelle méthode de débats

Lors des congrès de SUD-PTT, le bureau fédéral sortant procède à l'écriture des textes (résolutions) qui sont envoyés 3 mois avant aux syndicats afin qu'ils puissent les lire, en débattre et éventuellement proposer des amendements. Jusqu'à présent, ces amendements étaient ensuite débattus et tranchés lors du congrès sous la forme d'une intervention *pour* et d'une intervention *contre*, puis d'un vote. Maintenant, la nouvelle méthode de débats (instaurée par les textes du précédent congrès de Ronces-les-Bains en 2015 et qui s'inspire du mode de débats des congrès de Solidaires), consiste à se réunir d'abord en commissions pour étudier les amendements et essayer de trouver des consensus ou des synthèses. Seuls les amendements n'ayant pas trouvé de consensus ou synthèses en commissions sont ensuite soumis au vote en plénier. Cette nouvelle méthode, si elle suscite plus de réels débats que le quelque peu artificiel "un *pour*, un



contre, un vote", présente en revanche l'inconvénient d'allonger les temps de débats. Cela a même entraîné deux soirées supplémentaires de travaux pour les congressistes. Un bilan de ce fonctionnement sera tiré avec les syndicats, sachant aussi que comme c'était une première, tout le monde (BF et syndicats) a un peu essuyé les plâtres... D'ailleurs, nous n'avons pas eu tout à fait le temps de finir le congrès puisque certains amendements aux statuts et règlement intérieur n'ont pas pu être examinés et le seront lors d'un congrès extraordinaire en octobre prochain. La brochure des textes définitifs ne sera réalisée et expédiée à tous les adhérent·e·s qu'à ce moment-là, même si une première version numérique (de fait incomplète) sera tout de même diffusée rapidement.

Un débat sur les DOM

La visite de Raymond Gama, militant du LKP, est loin d'être passée inaperçue. Il est vrai que son intervention lors du débat sur la situation dans les départements d'Outre Mer était passionnante : un retour sur la période coloniale et sur les effets encore bien pesants aujourd'hui dans le quotidien de la population antillaise ! Les camarades présent·es lors de cet échange ont d'ailleurs clairement montré leur intérêt. En rester là serait un beau gâchis. Une discussion, très fraternelle, a donc été engagée avec Raymond Gama, afin de permettre de tisser un partenariat plus permanent entre le LKP et la fédération. Cela pourrait se traduire, notamment, par des sessions de formation. Ce n'est qu'un exemple. Un projet plus construit devrait être finalisé pour le comité fédéral d'octobre. En tout état de cause, il est indéniable que la situation dans les DOM est très particulière, les grèves et actions, ces dernières années, en Guadeloupe, en Guyane ou à Mayotte en sont des illustrations. Pour appréhender ces situations, un retour sur l'histoire est indispensable. Allez, on s'y met !

Les textes en débat

Comme lors de tous les congrès, le premier texte discuté est le rapport d'activité, bilan de la mandature écoulée. Celui-ci a été adopté à 61,36% des voix, un vote qui reflète sans doute à la fois certains désaccords politiques entre nous et aussi les diverses difficultés rencontrées par le bureau fédéral lors de cette mandature. Quatre résolutions étaient ensuite soumises au débat : deux plénières (la résolution générale et la résolution structuration et développement) et deux de secteurs, celle des activités postales et celle des activités de services et de télécommunications. Ce sont au total, plus de 600 amendements qui ont été déposés sur ces 4 résolutions, ainsi qu'une contre résolution sur la résolution générale, rejetée par le vote (33,81% de voix pour et 53,82% de voix contre). Même si tous ces amendements n'ont pas été retenus par la commission des résolutions, ceux qui l'ont été ont permis des débats riches et intéressants. Enfin, des motions d'actualité ont été adoptées, une sur la Palestine (rédigée avec nos camarades des délégations étrangères, voir page 11), une sur les actions interprofessionnelles des 22 et 26 mai et une autre sur une action Poste tous services pour début juin. Une soirée-débat était également organisée avec le LKP et nos syndicats des DOM (voir encadré).

Le nouveau bureau fédéral

L'élection au bureau fédéral a eu lieu le jeudi en fin d'après-midi, avant la soirée festive. Un certain nombre de places restent vacantes, notamment sur les places réservées aux femmes (8 places femmes vacantes sur 13 côté Poste et 9 sur 13 côté Télécom). Il faut rappeler que le congrès précédent (Ronces-les-Bains, 2015) avait proposé la parité au bureau fédéral, et que celle-ci a été actée lors d'un congrès extraordinaire en février dernier. Mais une chose est de voter des textes et des engagements, une autre est de réussir à les mettre en application. Il est clair que la fédération dans son ensemble (BF et syndicats) doit engager une réflexion sur cette question de la parité et sur comment la mettre en place : quels sont les freins ? quelles sont les mesures qui pourraient y contribuer ?... C'est un débat qui doit se mettre en place au plus vite dans notre fédération.



Résultats élection au bureau fédéral

secteur activités postales

Elu·e·s	score	syndicat	activité
Yann Quay-Bizet	87,98%	SUD APT 13	Colis
Thierry Lagoutte	87,83%	SUD TMT	Colis
Marie Vairon	86,39%	SUD PTT 26/07/42	Réseau
Laurent Pisani	85,06%	SUD PTT 29	Courrier
Charles Tremblay	84,89%	SUD Poste 78	Adrexo
Marie Marjou	83,65%	SUD Poste 94	Docapost BPO IS
Stéphane Charnacé	80,98%	SUD Postaux Paris	Réseau
Régis Blanchot	80,82%	SUD Postaux Paris	Service financier
Eddy Talbot	80,71%	SUD PTT 45	Courrier
Jean-Paul Dessaux	80,10%	SUD Postaux Paris	Courrier
Noura Damerval	78,81%	SUD PTT H ^{te} -Normandie	Colis
Angélique Grosmaire	76,33%	SUD Poste 91	Courrier
Nicolas Galépidès	76,27%	SUD Postaux Paris	Service financier
Didier Foucault	73,09%	SUD PTT 81/12/46	Courrier
Emmanuel Michel	72,93%	SUD PTT 14	Courrier
Florence Derouard	65,11%	SUD PTT H ^{te} -Normandie	service RH
Vincent Bouge	62,79%	SUD Poste 95	Courrier

secteur des services et télécommunications

Elu·e·s	score	syndicat	activité
Candice Jemma	77,14%	SUD PTT Anjou-Maine	STREAM
Isabelle Pereira	75,79%	SUD PTT H ^{te} -Normandie	ACTICALL
Patricia Villemin	75,33%	SUD PTT 54	Orange
Charlène Gourdin	74,82%	SUD PTT 14	WEBHELP
Ted Badinos	73,12%	SUD Télécom IDF	Orange
Joël Bougon	72,26%	SUD Télécom 62	Orange
René Ollier	70,67%	SUD PTT H ^{te} -Normandie	Orange
Ali Oueslati	70,64%	SUD APT 13	Orange
Loïc Cariou	69,60%	SUD Télécom IDF	Orange
Issam Bauouafi	63,92%	SUD Télécom IDF	Téléperformance
Laurent Courtois	62,28%	SUD Télécom IDF	FREE
Joël Manceron	60,46%	SUD Télécom IDF	Téléperformance